



Tarif compta licenciement

Par **Oceanep315**, le **25/03/2023** à **16:31**

Bonjour,

actuellement je dois quitter mon travail pour ma formation. J'ai demandé à mon employeur une rupture conventionnelle seulement il m'argumentez que le problème est le paiement de la comptable pour ce genre de papier administratif, à savoir 700e.

je doute de cette argument et comment puis je le vérifier ?

merci beaucoup

Par **P.M.**, le **25/03/2023** à **16:55**

Bonjour,

L'employeur ne doit pas avoir envie de conclure la rupture conventionnelle pour utiliser une telle raison...

Si vous aviez démissionné, les documents administratifs seraient les mêmes sauf la convention de rupture elle-même...